



République Tunisienne

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**

Université de Gabès

Faculté des Sciences de Gabès

**Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur
En soutien à l'Employabilité (PromESSE/TN)
PAQ-DGSE 094-UG**

Consultation N° 08/2024 PAQ-DGSE 094-UG

Manifestation d'intérêt pour assurer

Une assistance pour l'accréditation de parcours à la Faculté des Sciences de Gabès

Termes de Références

1. Contexte de l'action

À travers un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord du prêt n° 8590-TN), le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a lancé le projet PromESs-Tn. Il se situe dans le cadre de la modernisation de l'enseignement supérieur visant l'employabilité des jeunes diplômés. Le projet s'articule autour de deux composantes interconnectées essentielles : (i) amélioration l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur afin de garantir une meilleure intégration dans le marché du travail et, (ii) renforcer les mécanismes de gestion de l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU), dont l'objectif est de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers plus d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation. Dans cette même vision stratégique un fond compétitif a été alloué pour les établissements universitaires et les Instituts Supérieurs d'Etudes Technologiques (PAQ-DGSE) qui visent le renforcement de leurs capacités de gestion pédagogique, administrative et financière, ainsi que la qualité de la vie estudiantine.

Le projet d'appui à la qualité de la Faculté des sciences de Gabès (PAQ-UG-94) intitulé : « **Vers le Développement Stratégique de la Faculté des Sciences de Gabès pour une Performance de gestion, une Autonomie financière, une meilleure Gouvernance et une institution Entrepreneur** » se présente comme une composante du PAQ-DGSE, en toute harmonie avec les orientations stratégiques du PAQ-DGSE. Le présent Termes De Références (TDR) s'intègre dans la mise en place d'un cadre favorable pour l'accréditation de parcours.

2. Objectifs de la Mission

Le présent TDR vise la réalisation d'une assistance pour la formation de compétences en accréditation et la mise en place d'un cadre favorable pour l'accréditation de parcours pédagogique à la Faculté des Sciences de Gabès (FSG).

Ainsi le contenu de la formation doit être adaptée pour cette mission (documentation formation, durée, contenu, ...). Le contenu de la formation doit permettre la maîtrise totale du processus de l'accréditation.

Conformément à l'action A 1.1.2.1. « Préparation à l'accréditation d'un parcours au niveau mastère » inscrite dans le volet assurance qualité du domaine 1 « gestion et gouvernance ». Les principaux objectifs de la mission sont :

- Préparation d'un référentiel métier et de compétences pour les parcours en licences et en mastère,

- Développement des compétences des membres du Comité Accréditation (CA) et des membres du comité d'exécution du PAQ-DGSE de la FSG en matière des normes et directives pour l'accréditation et en matière de l'évaluation interne de la conformité des programmes d'études aux normes d'accréditation formulées par l'ASIIN¹ ou autre,
- Assistance technique des membres du comité d'accréditation pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action opérationnel dans la conduite de la démarche d'accréditation et l'amélioration continue des programmes d'études de la FSG.
- Préparation de deux dossiers d'accréditation (1 licence & 1 mastère)²
- Réalisation d'un plan de formation sur les référentiels et méthodologie d'évaluation pour la démarche de la mise en place d'un système d'évaluation interne de la conformité des programmes d'études de l'FSG.
- Élaboration et établissement d'un processus uniforme de mise aux normes d'accréditation de l'ASIIN de compétence pour les programmes d'études de l'FSG, y compris tout plan d'action opérationnel correctif jugé nécessaire.
- Mettre en place d'un plan d'action organisationnel et opérationnel des activités du CA liées à la mise en œuvre et le suivi de la démarche d'accréditation.
- Assistance à la préparation des différents documents nécessaires à l'organisation du travail du CA.
- Accompagnement du CA ainsi que les enseignants à la mise en place d'un système d'évaluation des compétences et d'amélioration continue selon les normes exigées par l'ASIIN.
- Formation des membres du CA de l'FSG sur sa méthodologie de communication avec l'organisme d'accréditation et le dépôt du dossier d'accréditation.
- Instaurer les directives pour l'accréditation des programmes d'études de l'FSG.
- Préparation du dossier de l'accréditation.

3. Groupe cible de la formation

La formation sera effectuée au profit d'un groupe d'enseignants de différentes spécialités, des membres du comité d'accréditation et de la direction de la FSG. Le nombre exact des participants sera fixé ultérieurement lors des éventuelles séances de négociation.

4. Livrables

- La liste de présence de la formation.
- Guide détaillé sur la démarche de la mise en place d'un système d'évaluation interne des différentes compétences selon le référentiel d'accréditation adopté.
- Les rapports des différentes réunions de suivies et de coordination tenues tout le long de l'exécution de la mission.

¹ Une coordination avec la direction de la FSG est nécessaire.

² Le nombre de parcours peut être ajusté lors des séances de négociation.

- Les supports pédagogiques de formation et autres documents exploités dans le cadre de la mission.
- Rapport d'évaluation et suivi du plan d'action.
- Rapport d'analyse et d'évaluation des enquêtes interne et externe.
- Dossier complet à déposer à l'organisme d'accréditation.

Les supports de formation conçus dans le cadre de la mission ainsi que les enregistrements audiovisuels des formations et des ateliers effectués dans le cadre de la mission seront la propriété exclusive de l'FSG qui les exploitera dans les mêmes conditions que les ressources pédagogiques numériques préparés.

Tous les livrables sont rédigés en français. Ils doivent être fournis par courrier électronique sous leurs formats d'origine (Word, PowerPoint, ...) et PDF. La version finale des livrables doivent être reçue en version corrigée prête pour l'impression et la diffusion. La version finale des livrables doit être validée par le chef du projet PAQ de la FSG.

Le planning de réalisation de la mission ainsi que les délais de soumission des livrables seront définis lors de la contractualisation de la mission.

La version finale des livrables doivent être reçue en version corrigée prête pour l'impression et la diffusion. Le délai d'envoi du rapport final de la mission à l'administration et au coordinateur du projet PAQ est de 15 jours, à compter du dernier jour de la mission.

5. Date, Durée et Lieu d'exécution de la mission

- La date de la formation sera fixée à la suite de la coordination avec la direction de la FSG, le coordinateur du projet PAQ et des membres du comité d'accréditation.
- La durée doit obéir et être ajustée convenablement au contenu et au bon déroulement de la mission. Une durée de 08 mois peut être prise comme une durée initiale et qui peut être ajustée lors de la phase de la contractualisation de la manière qui garanti une efficacité et une efficience optimales.
- La mission se déroulera aux locaux de la Faculté des Sciences de Gabès.
- La date et la durée seront définitivement fixée et indiquées clairement dans le contrat d'exécution de la mission.

6. Qualification du soumissionnaire

Peuvent participer à cette consultation, les bureaux de formation, les cabinets de consulting, les organismes de formation :

- Une expérience professionnelle pertinente dans les missions similaires.
- Le formateur assigné à la mission doit :
 - Avoir la qualification comme évaluateur des organismes d'accréditation internationaux.
 - La connaissance de la spécification des établissements d'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

- Des compétences et des expériences dans l'accréditation des programmes d'enseignement supérieurs à l'échelle nationale et/ou internationale.
- Une connaissance détaillée des textes de base et leur application, concernant l'habilitation et l'accréditation des programmes d'enseignement supérieurs.
- Une expérience professionnelle pertinente dans l'accompagnement des comités d'accréditation, la mise en place de plans d'actions stratégiques pour l'amélioration des compétences et la qualité des programmes d'enseignement supérieurs.
- Une expérience réussie dans la préparation des dossiers d'accréditation de programmes d'enseignement supérieurs et au moins d'un établissement d'enseignement supérieur accrédité.

Le soumissionnaire doit présenter les différentes justifications lors de la soumission de sa proposition.

7. Pièces constitutives du dossier de la soumission

Toute soumission doit être établie conformément aux prescriptions de ce cahier des charges.

- Le cahier des charges, paraphé et signé par le soumissionnaire (cachet obligatoire).
- L'attestation de soumission datées, signées et portant le cachet du soumissionnaire.
- Un justificatif de la qualification du cabinet soumissionnaire pour ce type de missions.
- La méthodologie, le planning détaillé, le calendrier d'exécution pour cette mission.
- Le programme détaillé de la formation.
- Un extrait récent du registre de commerce.
- Une attestation d'affiliation à la CNSS,
- Un CV du (ou des) formateurs tout en incluant les pièces justificatives nécessaires.
- Les références des missions similaires exécutées par le soumissionnaire.
- Les références des missions réalisées par le formateur qui va assurer la formation.
- Une copie du dernier diplôme et les pièces justifiant la qualification du formateur.
- Le justificatif de la qualification du formateur pour ce type de mission.

8. Conflits d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

Tout fonctionnaire exerçant une fonction doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

9. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission

10. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection sera effectuée conformément aux procédures définies dans les directives de la banque mondiale (Sélection Fondée sur la Qualité). Ainsi, la commission chargée par le classement des dossiers soumis adoptera le barème énuméré dans le tableau ci-dessous.

Critère de sélection	Note max	Détails notation
Qualification de la part des organismes d'accréditation internationaux.	10	Oui → 10
		Non → 0
Diplôme du formateur	10	Doctorat → 10
		Mastère ou Ingénieur → 8
		Maîtrise → 5
Expérience générale du consultant dans les domaines de l'accréditation et le management de la qualité	10	< 3 ans → 5
		> 3 ans → 10
Nombre de formation sur les exigences de l'accréditation des programmes de l'enseignement supérieur	20	5 par mission
Nombre de formation sur les exigences du système de management d'organismes de l'éducation pour les établissements d'enseignement supérieur	20	5 par formation
Réalisation de missions d'évaluation de parcours selon un référentiel d'accréditation international	10	5 par mission
Missions d'accompagnement dans la conduite d'accréditation de programme dans un établissement universitaire	20	10 par mission

(*) Seuls les éléments validés par des justificatifs fournis dans l'offre seront considérés.

Une commission de sélection établira un classement des candidats selon le barème sus indiqué pour définir une liste restreinte.

Le score technique minimal est de 70/100. Tous les soumissionnaires ayant une note inférieure à 70/100 ne seront pas retenue dans la liste de présélection.

La commission de sélection entame l'appel des soumissionnaires par ordre de mérite pour la négociation du contrat. Cette dernière vise essentiellement :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission,
- Négociation d'éventuels détails dans l'offre financière.

Si un accord est établi avec le premier soumissionnaire, le marché lui sera attribué. Sinon la commission appelle le soumissionnaire suivant (tel qu'il figure dans le classement de la liste restreinte déjà établie) pour aborder une séance de négociation.

Si un accord est établi avec le premier soumissionnaire, le marché lui sera attribué. Sinon la commission appelle le soumissionnaire suivant (tel qu'il figure dans le classement de la liste restreinte déjà établie) pour aborder une séance de négociation.

11. Soumission de l'offre

Les offres doivent parvenir par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre de la Faculté des Sciences de Gabès (FSG) **sous plis fermés, portant clairement la mention :**

" Ne pas ouvrir "

Consultation N° 08/2024 PAD-DGSE 094-UG

Manifestation d'intérêt pour assurer

Une assistance pour l'accréditation de parcours à la Faculté des Sciences de Gabès

La date limite est le 25/10/2024 (cachet du bureau d'ordre de la FSG).

Adresse : Faculté des Sciences de Gabès, Cité Erriadh, Zrig, 6072 Gabès, Tunisie.

NB.

Toute offre incomplète ou parvenant après la date limite fixée, sera rejetée.

Les offres parvenues ne peuvent être ni modifiées, ni révisées, ni retirées après soumission.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Fait à Gabès le 30 /09 /2024

Faculté des sciences Gabès

Le Doyen



Fait à le / / 2024

Lu & Approuvé

Signature du soumissionnaire

(Prénom, Nom et Qualité du signataire)

(Cachet obligatoire)

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Gabès
Faculté des Sciences de Gabès

Consultation N° 08/2024 PAQ-DGSE 094-UG

Manifestation d'intérêt pour assurer

Une assistance pour l'accréditation de parcours à la Faculté des Sciences de Gabès

Annexe 01
Lettre de Soumission

Je soussigné (1) agissant en qualité de (2)
.....de la Société (3)
..... sise au (4)
Code Postal : Ville : Téléphone :
Fax : Courriel :
.....

Site internet :

Registre de commerce N° :

Matricule fiscale : Affiliation à la
CNSS N° :

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatifs à la Consultation N°08/2024 PAQ-DGSE 094-UG.

Je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

..... le / / 2024

Le Soumissionnaire
(Nom, Qualité, Cachet et Signature)

- (1) Nom et Prénom du signataire
- (2) Qualité du signataire
- (3) Raison sociale de la société
- (4) Adresse professionnelle

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Gabès
Faculté des Sciences de Gabès

Consultation N° 08/2024 PAQ-DGSE 094-UG

Manifestation d'intérêt pour assurer

Une assistance pour l'accréditation de parcours à la Faculté des Sciences de Gabès

Annexe 02

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-INFLUENCE

Je soussigné ³....., agissant en tant que ⁴..... de la Société ⁵
....., déclare sur l'honneur et m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché/commande et des étapes de la réalisation des activités objet de la Consultation N° 08/2024 PAQ-DGSE 094-UG.

Fait à Le .../...../2024

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom Prénom

(Cachet et signature)

³ Nom et Prénom du signataire

⁴ Qualité du signataire

⁵ Raison sociale de la société

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Gabès
Faculté des Sciences de Gabès

Consultation N° 08/2024 PAQ-DGSE 094-UG

Manifestation d'intérêt pour assurer

Une assistance pour l'accréditation de parcours à la Faculté des Sciences de Gabès

Annexe 03

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT L'EXERCICE
EN TANT QU'AGENT PUBLIC AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Je soussigné (1), agissant en tant que (2) de la Société (3), déclare sur l'honneur que je n'étais pas un agent public au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ayant cessé mon activité depuis moins de cinq ans.

..... Le/ /2024

Le Soumissionnaire
(Nom, Qualité, Cachet et Signature)

- (1) Nom et Prénom du signataire
- (2) Qualité du signataire
- (3) Raison sociale de la société